



**L'EPFA Guyane poursuit l'aménagement de la ZAC de Soula à Macouria.
Inauguration de deux nouveaux équipements publics dans le quartier de Cœur de Soula**

Au carrefour de Cayenne et Kourou, l'EPFA Guyane aménage un nouveau pôle urbain, la ZAC de Soula, composé de trois quartiers- Cœur de Soula, Porte de Soula, Rives de Soula- qui a vocation à combiner habitat et emploi. L'inauguration d'une aire de jeux et d'un parcours sportif le 2 mai, dans Cœur de Soula parachève la réalisation de ce premier morceau de centre urbain comprenant 1 065 logements, tous livrés.

La ZAC de Soula : un nouveau pôle urbain de l'agglomération cayennaise

Pour Denis Girou « L'aménagement engagé dans la ZAC de Soula à Macouria caractérise la politique d'aménagement durable portée par l'EPFA Guyane. La commune bénéficie d'une position géographique stratégique (30 km de Cayenne et de Kourou) et connaît une forte évolution démographique. L'Etat y poursuit plusieurs objectifs majeurs à l'échelle du territoire : favoriser l'accession à un logement pour tous, lutter contre le développement de l'habitat spontané et proposer une vision renouvelée de l'aménagement en Guyane au travers du concept de ville équatoriale durable. A terme, 2600 logements sont programmés dont 60% de logements aidés ; on estime qu'en tenant compte de l'évolution démographique (+2.6 %/ an), un habitant sur quinze de la Communauté de Communes du Centre Littoral (CACL) vivra à Soula. »

L'aménagement s'articule entre 3 quartiers. Le Cœur de Soula (phase 1/opération livrée) forme l'interconnexion entre les zones résidentielles existantes et propose des services de proximité le long d'une large artère à l'extrémité de laquelle s'ouvrent le quartier Les Rives de Soula (phase 2/opération en cours réalisée à 50 %), plus résidentiel avec des parcelles individuelles et des petits logements collectifs entourés de forêt et de prairies. La phase 3 complètera l'aménagement avec des logements, un groupe scolaire, un plateau sportif, des commerces et de vastes espaces verts aménagés. Porte de Soula, classé dans l'opération d'intérêt national, à la jonction de la RN1 sera un pôle d'activités économiques tourné vers l'artisanat et les commerces qui permettra la création d'emplois sur le secteur.



Établissement Public
Foncier et d'Aménagement
de la Guyane
La Fabrique Amazonienne
14, Esplanade de la cité d'affaire
CS 30059
97351 MATOURY

www.epfag.fr

Contact presse
Agence Manifeste
Tél : 01 55 34 99 84

Rachel Brunella
rachel.brunella@manifeste.fr
Port : 06 21 03 08 30

Mercredi 2 mai : inauguration de nouveaux espaces publics dans Cœur de Soula



Les enfants du quartier vont bientôt pouvoir profiter d'une aire de jeux installée dans un cadre arboré et naturel au niveau du lotissement du Domaine de la Crosse rassemblant 90 logements. Cinq jeux y sont répartis sur 150 mètres carrés. Ils pourront fouler un sol recouvert d'un gravier roulé adéquat au climat équatorial. Botanik Paysage en charge de la réalisation de l'aire de jeux et du parcours sportif s'est attaché à respecter l'environnement naturel et boisé de la zone. Un parcours sportif de 2 km et jalonné par six agrès a également été dessiné.

Pour le maire de Macouria, Gilles Adelson « La ville est aussi faite pour les loisirs des enfants et des adultes ! C'est un espace de travail, de commerce, d'échanges, d'habitation, mais aussi de loisirs et de détente. L'inauguration de ces deux nouveaux espaces publics marque la volonté d'améliorer la qualité de vie des macouriens. Dans la continuité, il est prévu l'aménagement à terme d'une plaine sportive composée d'agrès sportifs, d'aires de jeux, d'un boulodrome, et d'un city stade pour répondre aux besoins de la population et améliorer la qualité de vie quotidienne de tous sur l'ensemble de la ZAC ».

Chiffres clés :

Macouria : 20.000 habitants

ZAC de Soula : 395 ha – Coût : 130 M€ - 2 600 logements - Plus de 30 équipements publics à terme-
Phase 1 / Cœur de Soula : 84 ha-70 M€ - 1 065 logements collectifs, individuels et intermédiaires
dont 713 logements aidés. Rives de Soula : 111 ha/60 M€ - Porte de Soula : 96 ha.

Twitter : @EpfaGuyane

www.epfag.fr

À propos de l'EPFA Guyane : créé en 1996, l'EPAG (établissement public d'aménagement de Guyane) a changé de statut au 1^{er} janvier 2017 pour devenir un EPFA (établissement public foncier et d'aménagement). Il est dirigé par Denis Girou. Rodolphe Alexandre ; Président de la Communauté Territoriale de Guyane (CTG), a été élu président du conseil d'administration. L'établissement s'inscrit dans une perspective de développement cohérent et durable du territoire, adapté aux spécificités amazoniennes. **Sa mission s'articule autour de trois axes : faire la ville amazonienne durable**, dans le cadre de sa mission d'établissement public d'aménagement ; **maîtriser le foncier** pour les projets publics de demain dans le cadre de sa mission d'établissement public foncier ; **contribuer au développement économique** du territoire et participer **au développement agricole** de la Guyane via sa fonction de SAFER.

Une opération d'intérêt national (OIN), à laquelle les élus de Guyane ont été associés, a été instaurée par décret le 14 décembre 2016. **Cette première opération d'intérêt national ultramarine sera mise en œuvre par l'EPFA Guyane et permettra d'accélérer la production de logements en Guyane.** Il sera doté rapidement de 1800 hectares de foncier appartenant à l'État sur les 5803 Ha de l'OIN et reçoit les financements pour conduire les études nécessaires aux futures opérations dans les périmètres classés OIN. L'OIN s'organise autour de trois bassins de vie : Saint-Laurent du Maroni et Mana, Kourou, la Communauté d'Agglomération du Centre Littoral, représentant 24 périmètres géographiques différents.